

PANORAMA

dre-vras

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MELLAC

LA 3^e ÉDITION DE LA JOURNÉE SPORT ADAPTÉ



SKATEPARK ET FOOT FIVE,
LES TRAVAUX DÉMARRENT

RÉHABILITATION
DE LA VOIE COMMUNALE N°7



MELLAC
MELLAC

INFOS PRATIQUES

MAIRIE - LA POSTE

📍 1 place de la mairie 29300 Mellac
☎ 02 98 71 80 63
✉ mairie@mellac.bzh
🌐 /mairiedemellac
🌐 www.mellac.bzh
Lundi, mercredi, jeudi & vendredi:
8h45/12h et 13h45/18h
Mardi: 8h45/12h et 15h30/18h

MELLA'THÈQUE

📍 2 place de la mairie 29300 Mellac
☎ 02 98 71 93 86
✉ bibliotheque@mellac.bzh
Mardi: 15h/18h (fermé en juillet et août)
Mercredi: 10h/13h et 15h/18h
Vendredi: 15h/19h
Samedi: 10h/13h et 15h/18h (seulement le matin en juillet et août)
Dimanche: 10h/12h en juillet et août et 15h/18h de septembre à juin.

PROPRETÉ DE LA COMMUNE

Collecte des ordures ménagères:
Ramassage hebdomadaire le lundi.
Collecte du tri sélectif:
Ramassage hebdomadaire le mardi.

DÉCHETTERIE DE QUIMPERLÉ

📍 1 rue René Gasnier de Fresnes
☎ 02 98 96 18 16
Du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au samedi: 9h - dernier accès 11h50 et 13h30 - dernier accès 17h50.
Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du mardi au samedi: 9h30 - dernier accès 11h50 et 13h30 - dernier accès 17h20.

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus reçoivent sur rendez-vous:
☎ 02 98 71 80 63 - ✉ mairie@mellac.bzh



Nolwenn Le Crann
Adjointe à la culture et au cadre de vie



Thierry Martin
Adjoint aux associations et aux sports



Armelle Bihannic
Adjointe aux affaires scolaires et à la communication



Patrice Le Goff
Adjoint au patrimoine bâti et au matériel communal



David Le Roux
Adjoint aux mobilités, travaux voirie, aménagements et espaces verts

JARDINAGE / BRICOLAGE

Conformément à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2011 n° 2011-1514 (prévention des incendies dans le Finistère) et la circulaire du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler des végétaux, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin.

Le broyage et le compostage sont préconisés car ils permettent d'évacuer les végétaux sans se déplacer en déchetterie. Quimperlé Communauté vous aide pour louer un broyeur de végétaux et/ou acheter un composteur.

Renseignements:

www.quimperle-communauté.bzh → vos démarches → déchets

NUISANCES SONORES

Les travaux à l'aide d'outils sonores (tondeuses, perceuses, bétonnières, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30.
Les samedis de 9h à 19h.
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

RECENSEMENT CITOYEN

A ne pas manquer, tous les jeunes français, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois suivant leur 16^e anniversaire. Ce document est obligatoire pour vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et vos concours (grandes écoles, fonction publique...).

Les pièces à fournir: carte nationale d'identité, livret de famille, justificatif de domicile. Pour les personnes ayant acquis la nationalité française, fournir un certificat de nationalité française.

Pour toute information contactez la mairie.

Franck Chapoulie
Maire

Sommaire

VIVRE ENSEMBLE

Le manoir de Kernault 4
Coup de chapeau aux bénévoles! .. 5
Deskiñ brezhoneg d'an dud deuet.. 6
Attention à la divagation d'animaux 6

HOMMAGE

Joseph Saux 7

VIE MUNICIPALE

Foot five..... 8
Skatepark 8
Le stade 9
Maison «Paugame»..... 9
La salle polyvalente..... 9
La voie communale N° 7..... 10
École..... 11
Égalité Femme/Homme..... 12
Le cimetière..... 12
La maison médicale 13
La Base Adresses Locale 13
Le CMJ..... 14
L'AAPPMA 15
Sport ados 16
Une cabine à lire à Mellac 17
Un agent à la communication..... 17
Finances..... 18
Entretien avec Thierry Martin 19

VIE SOCIALE

Les Hironnelles Mellacoises 20
La banque alimentaire 20
Accueillir la différence..... 21
Bien vieillir 21

VIE ASSOCIATIVE

Activités Loisirs Mellac 22
Les Amis de la Madeleine..... 22
Mellac Roll-line..... 23
Vinojen Gwech'all 23

VIE CULTURELLE

Agenda culturel..... 25
Mella'thèque..... 26

TRIBUNE

Mellac Autrement..... 27
Mellac Plus Loin 27

Magazine municipal annuel
N° 5 \ 2024-2025

Édité par la commune de Mellac.
Directeur de publication:
Franck Chapoulie.
Rédaction: Franck Chapoulie, Armelle Bihannic, Nolwenn Le Crann, Nolwenn Castillo Basile.
Photo de couverture: Pascale Nigen
Crédits photos: Armelle Bihannic, Nolwenn Le Crann, Émilie Le Coz, Adobe Stock.
Mise en page: La Petite Graphiste.
Impression: Icônes, Caudan.
Imprimé à 1 650 exemplaires.

ÉDITO



PENNAD-STUR

Chère Mellacoise, cher Mellacois,

L'été approche et il est temps de vous livrer cette nouvelle version du Panorama, notre bulletin municipal annuel!

Le début de l'année 2025 a bien évidemment été marqué par l'incendie du Manoir de Kernault. Bien que propriété du département du Finistère, il demeure, non seulement, sur le territoire de Mellac mais aussi dans le cœur des habitants. Malgré l'importance des moyens déployés, les dégâts sont considérables. La volonté est claire : reconstruire et continuer à faire vivre ce lieu remarquable. Dans cet objectif, la commune s'associe à ce projet à la hauteur de ses moyens et soutient régulièrement les différents services du manoir.

Cette année, le budget communal voté en mars dernier est ambitieux et voit les résultats se solidifier. En effet, les dépenses de fonctionnement sont contenues sans pour autant dégrader le service public. Notre dette a diminué car tous les investissements des 4 dernières années tels que la construction du préau, la réhabilitation de l'école maternelle, l'aménagement de voirie de Ty Bonal, la destruction de l'ancien boulodrome, la création du parcours sportif et bien d'autres ont été réalisés sans emprunt! Uniquement sur les fonds propres de la commune, une gageure compte tenu de la période économique très difficile à cause de l'inflation énergétique, entre autres.

De cette saine gestion financière, il ressort maintenant une meilleure capacité de financement pour les projets d'ampleur. Aussi, l'année 2025 marquera le démarrage de deux grands projets :

- la réfection de la Voie Communale N° 7
- la réhabilitation de la salle polyvalente.

En lien avec ces deux futurs investissements, les études ont démarré en concertation avec les différents intervenants associés et se poursuivront au cours des mois à venir pour espérer un démarrage des travaux de voirie de la VC7 début 2026 et un avant-projet pour la salle polyvalente courant 2026.

Plus factuellement, 2025 voit naître la reconstruction de la tribune du stade, la création du Skatepark et d'un terrain de Foot Five tant attendus par les jeunes et les sportifs mais pas qu'eux.

La vie communale ne s'arrête pas à de l'enrobé et du béton. C'est aussi du lien! Un lien par les activités sociales, sportives et culturelles proposées aux habitants, notamment par les associations et le CCAS qui se démènent au quotidien.

Et, c'est au quotidien que la commune promeut et soutient ces actions à travers différents moyens (financiers, humains, logistiques, administratifs) pour faire en sorte qu'il fasse bon vivre à Mellac!

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac | Maer Mellag

Mellagadezed ker, Mellagiz ker,

Emañ an hañv o tont buan ha poent eo kas deoc'h an doare nevez eus Panorama, hor c'hannadig-kêr bloaziek!

Merket eo bet deroù ar bloaz 2025 gant an tan-gwall e maner Kernaod, evel-just. Ha pa'z eo Kuzul-departamant Penn-ar-Bed perc'henn warnañ emañ e kumun Mellag bepred hag ivez e kalonoù an dud a zo o chom emañ. Daoust da dout ar pezh a zo bet graet enep an tan ez eus bet distrujoù bras-spontus. Sklaer ha splann an traoù evidomp-ni : adsevel al lec'h espar-se ha dalc'hen da lakaat anezhañ da vevañ. Se zo kaoz e vez graet he lod gant ar gumun, diouzh an aez he deus, evit kas an afer-se da benn, ha harpañ a ra ingal ar servijoù a zo er maner.

Er bloaz-mañ e oa bet votet ur budjed hardizh evit ar gumun e miz Meurzh, ha gwelet a reomp an disoc'hoù o tont da wir. Rak mestroniet eo an dispignoù mont en-dro, anez lakaat ar servij publik da vont war washaat. Digresket eo hon dle rak n'hor beus ket graet amprestoù er 4 bloavezh-diwezhañ-mañ evit lakaat argant d'ober al labourioù-mañ : sevel ar bratell, adkempenn ar skol-vamm, kempenn an hent e Ti Bonal, distrujañ ar boulva kozh, krouiñ an hentad sport ha kalz a draoù all! Gant argant ar gumun nemetken, ur c'hlaouestre pa vez dalc'het kont eus ar mare ekonomikel diaes-kenañ m'emaomp abalamour ma kresk priz an energiezh, e-touesk traoù all.

Meret mat e vez an argant ha diwar-se e welomp bremañ e c'hallomp arc'hantaouiñ gwelloc'h ar raktresoù bras. Sed e vo merket ar bloaz 2025 gant deroù daou raktres bras :

- ratreañ an hent-kumun Niv. 7
- adkempenn ar sal liezimplij.

Evit kas an daou chanter-se da benn omp krog da studiañ an traoù asambles gant an emellerien a bep seurt a genlabour ganeomp, ar pezh a bado un toullad mizioù. Emichañs e c'hallimp goude-se kregiñ gant al labourioù war an HK7 e deroù 2026 ha sevel ur raktres evit ar sal liezimplij e 2026.

Er fedoù e vo roet lañs e 2025 d'al labourioù evit adsevel tribunell ar stad, krouiñ ar skatepark hag un dachenn Mell-droad Pemp, a zo gortozet ken-ken gant ar re yaouank hag ar sportourien, ha gant tud all ivez.

Estrevit ober war-dro an ter hag ar beton zo e buhez ar gumun avat. Krouet e vez liammoù ivez, en ur mod! Liammoù gant an obererezhioù sokial, sport ha sevenadurel kinniget da dud Mellag, dreist-holl gant ar c'hevredigezhioù ha KOSG a ro bec'h bemdez.

Ha bemdez e vez broudet ha harpet an oberennoù-se gant ar gumun e meur a vod (argant, tud, lec'haveiñ, melestradurezh) evit ober diouzh ma vo brav bevañ e Mellag!

LE MANOIR DE KERNAULT UNE HISTOIRE MELLACOISE

Par Fañch Postic, ethnologue breton, ingénieur d'études au CNRS et chercheur au CRBC en retraite, spécialiste de la littérature orale et ancien Mellacois



L'histoire de Mellac est très étroitement liée à celle de Kernault, d'autant plus que, depuis le milieu du XV^e siècle jusqu'à son achat par le Conseil général du Finistère le 12 juin 1990, le domaine a été la propriété d'une seule et même famille, des de Lescoet aux de Poulpiquet de Brescanvel, en passant par les de Coëtours, Le Veyer et du Vergier de Kerhorlay, dont les blasons ornent encore des vitraux de l'église. Le dernier représentant, Jacques de Poulpiquet, est décédé à Kernault en 1968 : connu comme « Jakez Maner », « Jacques Manoir », passionné de chevaux, il se rendait en sulky au bourg de Mellac. En février 1989, après le décès de son épouse, Madeleine, les héritiers décident de mettre en vente le manoir et les trente hectares qui l'entourent.

Louis Le Pensec, alors maire de Mellac, a vent de la nouvelle. Le 30 septembre, un samedi matin, il se rend au manoir où le hasard veut que la famille se trouve en compagnie du notaire. Dès le lendemain matin, un dimanche, il convoque sur place, à Kernault, le Conseil municipal de Mellac qui décide, tout bonnement, d'en faire l'acquisition. Mais le lundi, devant les financements et l'investissement humain que requiert une telle affaire, il prend contact avec Jean-Yves Cozan, vice-président du Conseil général. Ce dernier propose que le Département soit l'acquéreur de Kernault, ce à quoi il met deux conditions : que les élus locaux « mouillent leur chemise » en s'impliquant dans une association chargée

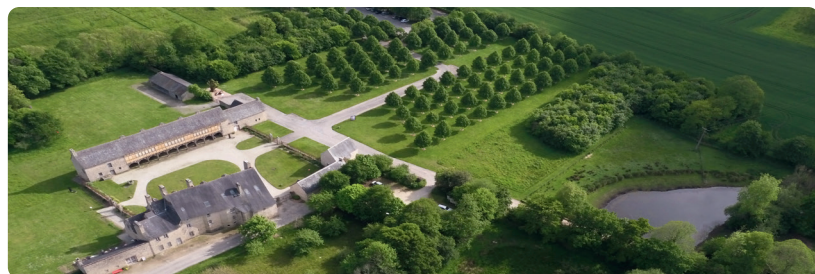
de gérer et d'animer le lieu, et surtout que le nouveau domaine départemental soit porteur d'un projet culturel original. Une association se crée effectivement dès mars 1989, dont le président est Louis Le Pensec, et le vice-président Jean-Yves Cozan.

Ceux qui ont vécu les débuts exaltants du renouveau de Kernault savent combien l'investissement du « Grand Louis », alors ministre des Territoires et départements d'Outre-mer, a été total dans une aventure à laquelle son épouse Colette a également pris une part prépondérante. Il bénéficie en la circonstance du précieux appui des élus de Mellac et du pays de Quimperlé qui figurent dans l'association gestionnaire ainsi que des membres du Centre de recherche bretonne et celtique, dont Donatien Laurent, son directeur.

En effet, pour le projet culturel, au-delà de l'évidence de s'appuyer sur l'histoire de l'évolution d'un manoir rural depuis le Moyen Age, s'est très vite fait jour l'idée de mettre en valeur la tradition orale que le Quimperlois La Villemarqué a été l'un des premiers à collecter en Bretagne et en France. La famille La

Villemarqué accepte de confier les archives de l'auteur du Barzaz-Breiz au Centre de recherche sur la littérature orale qui, créé par le CNRS s'installe dès le 1^{er} juillet 1990 au manoir de Kernault qui vient d'être officiellement acquis par le Département le 12 juin. En définitive très peu de Mellacois ont eu l'occasion de franchir les grilles du manoir. Aussi, lors d'une journée portes ouvertes, le 23 septembre 1990, ce sont près de 3 000 personnes qui se pressent pour le visiter !

Un tel engouement conduit à la création d'une association des Amis de Kernault qui comptera jusqu'à 300 membres. Il incite aussi à ouvrir le domaine au public le plus rapidement possible et une première exposition sur l'histoire du manoir est proposée dès le mois de juin 1991. En août, le manoir est partiellement classé au titre des monuments historiques et les travaux de restauration s'engagent aussitôt (la salle seigneuriale) tandis que des expositions et des animations autour du cheval, de la pomme et du cidre ou encore de la parole font (re) vivre le lieu et contribuent à en faire un centre culturel qui compte dans toute la région de Quimperlé. Le parc, en accès





libre, devient un lieu de promenade apprécié des habitants des environs.

Mais, à partir de 1993, le consensus politique qui avait prévalu, se fissure et, en 1995, refusant l'ajournement de la réhabilitation du grenier à pans-de-bois qu'il jugeait primordial pour le développement de Kernault, Louis Le Pensec décide de se mettre en retrait. Toutefois, grâce à l'investissement des permanents du manoir qui, soutenus par les bénévoles des Amis de Kernault, multiplient animations et expositions, le domaine continue à rayonner, d'autant plus que, en 2006, il intègre le tout jeune EPCC « Chemins du Patrimoine en Finistère ».

Un ambitieux programme de restauration et de réhabilitation des bâtiments et du parc est alors engagé et, en 2022, l'équipe du manoir peut installer ses bureaux dans le superbe grenier à pans-de-bois qui offre également un bel espace d'exposition. Attendue avec impatience, au printemps 2025, la restauration du logis devait marquer l'aboutissement des 35 années qui avaient fait de Kernault un haut lieu de l'histoire et de la culture dans le pays de Quimperlè et bien au-delà.

Et voilà que, en ce dimanche 12 janvier, l'ancien logis seigneurial est ravagé par les flammes. Il n'en reste plus que les murs, les cheminées et les poutres calcinées de la charpente. Un choc pour l'équipe de Kernault, pour les Mellacois et pour tous les amoureux de Kernault!



COUP DE CHAPEAU AUX BÉNÉVOLES !

Vous ne le savez peut-être pas mais beaucoup d'événements, de créations, de réparations, de permanences ou d'actions n'existeraient pas sans tous les bénévoles qui agissent régulièrement pour la commune.



Leur investissement au quotidien à titre gracieux est extrêmement précieux pour apporter à la commune un plus grand dynamisme, un soutien ou une aide aux agents communaux.

Ainsi, outre l'entretien régulier des chemins forestiers, les membres de l'association « Les Vinojen Gwech'all » interviennent occasionnellement à la reconstruction de bâtis tels que le mur du presbytère, la passerelle de Guilligourgan ou encore la restauration de la fontaine de Kerfelès.

Chaque semaine l'accueil de la mairie est fleuri par une composition florale réalisée par l'association « Arts et Loisirs Créatifs Mellacois ».

L'aide des bénévoles est aussi très utile à la Mella'thèque pour aider les médiathécaires dans l'accueil du public, permettant notamment une ouverture le dimanche et pour animer les ateliers (tricot, couture). Tout comme les bénévoles qui assurent généreusement l'aide aux devoirs 2 fois par semaine.

Les activités du CCAS ne seraient pas aussi nombreuses sans tous les bénévoles qui s'investissent pour

l'organisation des repas et des goûters. C'est aussi grâce aux bénévoles que le vestiaire solidaire connaît autant de succès.

C'est pour vos actions régulières et sans faille que, Mesdames, Messieurs les bénévoles, la commune vous est reconnaissante et vous signifie un grand merci!



DESKIÑ BREZHONEG D'AN DUD DEUET*

Ouzhpenn 30 000 den a vez o teskiñ brezhoneg bep bloaz, eus ar re vihan d'an oadourien. Tud a bep seurt a fell dezho deskiñ ur yezh hag a lak Breizh da vezañ dibar hag a zo ul liamm kreñv etre an holl.

Muioc'h-mui a dadoù hag a vammoù a ziviz deskiñ brezhoneg da-heul o bugale a zo e hentadoù divyezhek peurgetket. Evit se ez eus da choaz : kentelioù-noz, kentelioù war an deiz, kentelioù d'an daoulamm, stummadurioù stank 6 pe 9 miz pad hag un nevezenti abaoe war-lene : ur savenn emzeskiñ digoust evit kregiñ ganti : Desketa.

Pa vo echu o stummadur gant an dud deuet e c'hellint lakaat o anv da briziañ o live yezh dre un Diplom Stad, an Diplom Barregezh Yezh (DBY) ha dre se e vo talvoudekaet o barregezh nevez, da vont war marc'had al labour da skouer.

* APPRENDRE LE BRETON À L'ÂGE ADULTE

La langue bretonne compte plus de 30 000 apprenants, jeunes et adultes. Venus de tous horizons, ils souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société.

Parmi eux, les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à apprendre le breton à la suite de leurs enfants inscrits en filière bilingue. Pour cela, ils et elles ont le choix entre plusieurs formules : cours du soir, cours en journée, formules accélérées, stages intensifs de 6 ou 9 mois, ainsi qu'une nouveauté depuis l'année dernière : la plateforme gratuite d'autoapprentissage Desketa pour faire ses premiers pas en breton.

À l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

EVIT GOUZOUT HIROC'H / POUR PLUS D'INFORMATIONS :

02 51 82 48 35 / opab@opab.bzh
Plateforme d'autoapprentissage :
<https://desketa.bzh/>

ATTENTION À LA DIVAGATION D'ANIMAUX

Cette année encore, la mairie a été interpellée de nombreuses fois pour la divagation d'animaux sur les domaines publics et privés.

Chaque année, nous sommes confrontés à des animaux en divagation : ânes, moutons, chevaux et chiens, ce qui peut être dangereux pour les automobilistes. Parfois, il s'agit de la présence d'un chien qui vient s'amuser avec les animaux mis au pâturage.

La mairie comprend que lors d'une balade en forêt, détacher les animaux de compagnie puisse être tentant mais ce n'est pas sans conséquence sur les troupeaux et sur la faune sauvage si son propriétaire n'est pas vigilant quant à son attitude.

Tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous le contrôle de leur maître et ne pas s'éloigner d'eux. Du 15 avril au 30 juin

de chaque année, un arrêté ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des chemins et allées forestières afin de respecter la tranquillité des espèces sauvages pendant cette période de nidification et de mise bas.



Les chemins mellacois sont très régulièrement empruntés et c'est tant mieux mais il faut savoir que ces derniers sont quasiment tous privés.

Par conséquent, pour le respect de tous et pour continuer à profiter librement de ce réseau entretenu par l'association

Vinojen Gwech'all, propriétaires pensez à garder la maîtrise de vos chiens et vérifier régulièrement l'état de vos clôtures.

ARTICLE L. 211-23 DU CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la farde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

HOMMAGE

Joseph Saux

Qui ne s'est pas rendu à la salle polyvalente en se demandant mais qui est Job Saux pour qu'un square à son nom lui soit dédié ? Que connaît-on de lui ?

C'est Bernard Jézéquel, Mellacais passionné de l'histoire locale qui soulève le voile de la vie de ce résistant de la 2^e guerre mondiale : « Job Saux, c'est en fait Joseph Saux, Job étant un diminutif. Il est né le 29 Juin 1905 à Mellac, dans la ferme de Kernestour. Avant-dernier d'une fratrie de 4 frères et 2 sœurs, ses parents sont agriculteurs. Son père est originaire du Trévoux et sa mère est native de la ferme voisine de Lesforn. C'est une famille très modeste comme la plupart à Mellac en ce début du XX^e siècle.

Le sort ne va pas épargner Joseph et sa famille. Il perd son père à l'âge de 4 ans alors que celui-ci n'avait que 56 ans laissant une jeune veuve de 30 ans, Marie Galland avec 5 enfants de 12 ans à 1 mois. Elle se remarie très vite car il faut subvenir aux besoins des enfants et tenir la ferme. Mais, le sort s'acharne : son second époux meurt brutalement à l'âge de 28 ans ; Joseph n'a que 8 ans.

Nous sommes en 1914, la terrible guerre arrive. C'est dans ce contexte que Joseph verra ainsi partir ses deux frères aînés au combat, l'aîné, blessé sera en convalescence à Quimperlé en 1917 avant de repartir au combat dans son régiment d'artillerie en 1918. Il sera décoré de la croix de Guerre 14-18. Joseph a alors 12 ans et avec ses 2 sœurs et son jeune frère, il devient l'homme de la maison. Mais à la ferme, le travail est trop dur pour une femme seule avec de si jeunes enfants. Marie doit se résigner à quitter la ferme de Kernestour.

Elle s'installe dans une grande maison au bord de la grande route dans le bourg de Mellac, à Ty Bonal. Louis et Alain,

les deux aînés, reviennent enfin de la guerre libérés de leurs obligations militaires. Joseph, s'inspire de cet exemple d'engagement de ses frères aînés et part au service militaire en 1925 avant de s'engager à son tour dans la Garde Républicaine au 21 de la rue Gracieuse, Caserne Monge (Paris 5^e). Il se marie à 23 ans en mai 1929 avec Henriette Meraux et reste 15 ans à Paris au sein de la Gendarmerie Nationale.

L'épreuve de l'Occupation, entre 1940 et 1945, est l'une de celles qui l'ont le plus marqué. Le métier des gendarmes n'était pas alors facile. Partagés entre le devoir d'obéissance et l'exigence patriotique, ils s'exposaient, quel que soit leur choix, à de graves dangers. « Nous étions, menacés de toute part, par l'occupant, par les collaborateurs, par certains de nos chefs, par les gens du service d'ordre légionnaire, par la milice et même parfois par certains maquisards qui ignoraient nos relations avec la Résistance. » Joseph, fidèle à son tempérament et à ses convictions, choisit de quitter la gendarmerie. Il souhaite être de ceux qui lutteront activement contre l'occupant et l'ennemi. Il rentre donc en Bretagne en 1943 et intègre la résistance au sein des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Il s'installe avec sa mère dans la maison familiale de Ty Bonal. D'après les témoignages recueillis, Joseph Saux était très courageux, aventureux pour ne pas dire, souvent téméraire. Il ne manquait pas d'audace. Il pouvait jouer

aux cartes avec les Allemands et le soir perpétrer contre eux de véritables actes de guérilla. Il venait observer plusieurs heures les allées et venues des cadres de la garnison allemande de Mellac qui avait investi toute une maison de Ty Bodel à deux pas de la boulangerie. Il est probable qu'il ait participé à un raid contre un Allemand en civil soupçonné de faire partie de la Gestapo.

En 1944, Joseph Saux aurait aussi contribué, avec un groupe de FFI de Scaër, à l'attaque d'une colonne d'Allemands à Creis Obet. Le Sergent-Chef Joseph Saux, 2^e Bataillon, 1^{re} Compagnie, participe donc aux combats de protection de Quimperlé lors des contre-offensives Allemandes sur le blocus de verrouillage de la poche de Lorient à Berluhec en Rédené.

Tué au combat contre les troupes allemandes le 25 octobre 1944 à Berluhec, Joseph Saux fut déclaré « Mort pour la France ».



La Municipalité remercie vivement Bernard Jézéquel pour cette recherche historique et son investissement régulier pour la commune.

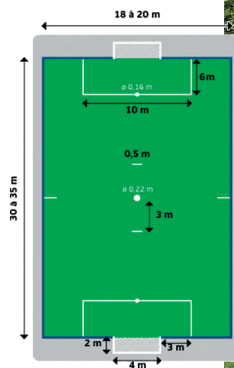


FOOT FIVE UNE NOUVELLE PRATIQUE DU FOOTBALL

Comme annoncé dans l'édition 2023 du bulletin municipal et en réponse notamment aux attentes du club de football quant au besoin d'un terrain synthétique, il a été acté conjointement la création d'un terrain de Foot Five qui sera situé derrière l'école maternelle au-dessus du terrain d'honneur à l'emplacement appelé «terrain d'évolution».

Cet équipement sportif très normé se traduit par un terrain synthétique clos surélevé par des filets dans le but de pratiquer le foot à 5. C'est une version réduite du football traditionnel, jouée avec cinq joueurs de chaque côté. Ce format met l'accent sur la technique individuelle, la rapidité, la précision des mouvements, ainsi que sur le jeu en petits espaces. Non seulement, il servira, en toute saison, d'espace d'entraînement pour le club mais sera accessible à tous et principalement aux élèves de l'école qui pourront également pratiquer des activités sportives.

Coût budgété : 155 000 € TTC



SKATEPARK TANT ATTENDU !



Sous l'impulsion de nombreux jeunes Mellacois et, pour certains, membres du premier Conseil municipal des Jeunes, une proposition a été faite par la Municipalité de créer un skatepark afin de pratiquer des activités de glisse.

Avant de s'engager dans un tel projet, la Municipalité a souhaité vérifier l'engouement pour cette activité sportive en organisant une journée découverte le 5 septembre 2021 qui s'est révélée être un vrai succès par sa fréquentation. Fort de ce constat, l'étude de ce projet s'est concrétisée grâce à la collaboration des jeunes du Conseil municipal et du

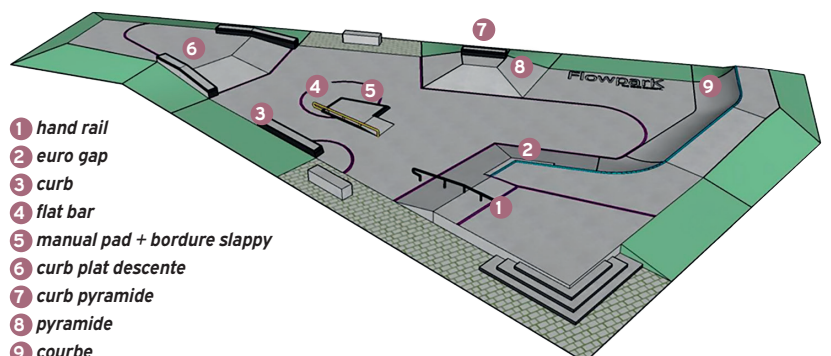
club de Skate «Les Plankennoù-Ruilh» pour envisager la structure la plus adéquate au vu de l'emplacement prévu à cet effet et des pratiques souhaitées. En concertation avec l'entreprise «The Edge» spécialisée dans ce domaine, un avant-projet sommaire a été proposé par le prestataire pour laisser place à l'avant-projet définitif ici validé au conseil municipal du 20 février dernier.

Ce projet ne nécessite pas de technicité particulière pour être utilisé. Il s'agit là de réaliser un skatepark adapté pour tous les usages, depuis les débutants jusqu'aux utilisateurs plus confirmés.

L'intention première de la Municipalité est que ce lieu soit ouvert à toutes et tous. Aussi, il sera possible de pratiquer du skateboard, du roller, de la trottinette voire du BMX. L'équipement permettra de réaliser diverses figures grâce aux différents modules en béton et, dont le revêtement sera uniforme sur béton quartzé.

Ce projet d'une superficie de 340 m² verra le jour fin 2025 début 2026.

Coût budgété : 160 000 € TTC



LE STADE

Sous les coups de boutoir de la tempête Ciaran, la tribune du stade Salvador Allende avait bien souffert puisque la toiture n'y avait pas résisté et s'était envolée.

Il a fallu attendre le rapport de l'expert de l'assurance afin de déterminer le préjudice financier pour la commune. Dans l'attente, un architecte avait été missionné pour proposer des solutions de remise en état de la structure.

Suite à son étude, celui-ci a préconisé de reconstruire à l'identique en y incluant un renforcement par un point d'ancrage supplémentaire.

Suite à ce retour, les entreprises ont été choisies. Les travaux ont ainsi démarré au mois d'avril et se termineront fin juin.

Coût budgété : 120 000 € TTC



LA SALLE POLYVALENTE



Les Mellacoise et les Mellacois, utilisateurs de la salle polyvalente, sont unanimes sur l'importance et l'utilité de cette grande salle. Dédiée initialement aux pratiques sportives, celle-ci voit s'organiser d'autres activités tels lotos, vides-greniers, spectacles, etc.

Construite dans les années 1980, la salle souffre du poids de l'âge et des utilisations. Ils font qu'aujourd'hui cette salle se dégrade et demande qu'on s'y intéresse activement d'autant que cet équipement communal s'inscrit dans les obligations réglementaires du décret teritaire à horizon 2030.

Devant la complexité de l'étude de faisabilité impérative pour ce genre de projet, la mairie a décidé de se faire aider

par la société Sembreizh, experte en matière d'étude et de maîtrise d'œuvre de projets structurants d'importances et d'intérêt public.

Ainsi, les experts ont déjà visité les lieux pour appréhender globalement la faisabilité d'ensemble et définir des premières idées techniques et financières.

Cette étude inclut des réunions de concertation avec les responsables d'associations afin de définir les besoins, les perspectives d'utilisations et mettre en évidence les problèmes rencontrés actuellement dans les différentes occupations de la salle pour apporter des solutions dans l'avenir.

Un superbe et conséquent projet pour la commune qui est la nôtre!

MAISON « PAUGAME »

Acquise en 2011 par la commune dans le but d'obtenir une réserve foncière, la propriété surnommée « Maison Paugame » car ayant appartenu à la famille du même nom est en vente.

Le terrain, situé rue du bourg, sur lequel est construite une maison a permis la construction du nouveau boulo-drome. Cette maison nécessitant une réhabilitation complète, un appel à projet a été lancé en 2024 sans succès puisque déclaré infructueux par manque de propositions.

Aussi, l'équipe municipale a procédé à sa mise en vente au printemps et mandaté 2 agents immobiliers mellacois pour ce faire.



LA VOIE COMMUNALE N° 7 AURA 100 ANS EN 2026



La commune de Mellac fêtera en 2026 le centenaire de sa voie communale désignée VC7 à savoir celle qui relie le giratoire de Kergroës au giratoire Pierre Mendès France à Kervail en Quimperlé.

En 1926, la Municipalité de l'époque a engagé la création de cette voie qui ne débouchait pas encore vers Quimperlé.

Après recherches, il apparaît que les surfaces nécessaires à sa création aient été cédées gracieusement par des propriétaires soucieux de l'intérêt commun habitant notre commune.

Cette première voie de pierre avait également nécessité la création d'un pont nommé « Pont Garnault » pour enjamber le Dourdu. Celui-ci avait été réalisé en collaboration avec la ville de Quimperlé qui avait assuré le prolongement de la voie jusqu'à Kervail.

Au cours des années, la circulation des véhicules tout type devenant de plus en plus intense, le revêtement de cette voie en pierre s'est macadamisé avant une grande nouvelle transformation menant à l'axe actuel.

En 1990, la suppression du passage à niveau de la Boulaie et l'électrification de la voie de chemin de fer ont été un des éléments déclencheurs à l'amélioration de la route. Dans le même temps, il était important d'envisager le contournement de la ville de Quimperlé.

Ainsi, la commune de Mellac, la ville de Quimperlé et le département du Finistère ont alors engagé les travaux nécessaires à ce dessein.

C'est ainsi qu'elle sera même dénommée « rocade » car le projet global par tranches successives démarrait de l'échangeur de Kergostiou jusqu'au giratoire de Kergroës via le rond-point des plages à Coat Dero. A noter que les remblais de Kergostiou seront réutilisés pour la vallée du Dourdu au niveau du pont SNCF.

Trente ans après, le constat est que cet axe allant vers les zones commerciales et la Nationale 165 est extrêmement fréquenté (cf tableau de la fréquentation). Les nombreux passages entraînent une forte dégradation de la chaussée sans compter la vitesse jugée excessive par les riverains. La route ne bénéficie pas de voie à mobilité douce et demeure la route de délestage en cas de fermeture de la Nationale 165 (voie express).

Il était temps de prendre ce sujet à bras-corps en concertation avec la ville de Quimperlé puisqu'une portion en continuité de la voie se trouve sur le territoire quimperlois.

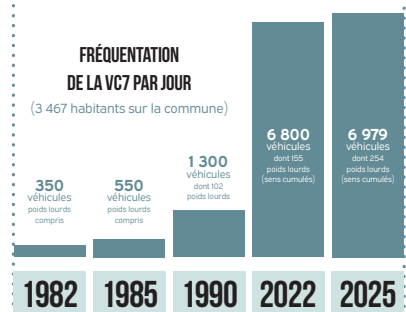
C'est pourquoi, avant de démarrer les travaux prévus début 2026, il a fallu passer par un long processus de discussion avec les partenaires (Etat, Département, Quimperlé Communauté et ville de Quimperlé).

L'inscription de l'axe Mellac/Quimperlé au schéma départemental vélo est actée. Quant à l'inscription de la voie communale au schéma vélo intercommunal elle sera effective au second semestre 2025.

Suite aux échanges avec les services de l'Etat, ces derniers apportent des préconisations dont il faudra tenir compte vue la surfréquentation de cette voie.

En lien avec le projet, il a été effectué plusieurs comptages et 2 phases de travaux d'éclaircie des haies bocagères en 2023/2024.

Une fréquentation des véhicules toujours en hausse



En lecture, il y a autant de véhicules A/R fréquentant la VC7 que d'habitants de Mellac tous âges confondus, traduisant que cette voie routière est aujourd'hui utilisée par les habitants des autres communes voisines.

Fin 2024, le cabinet d'étude Nicolas a été retenu pour l'étude technique et a proposé un avant-projet.

De plus, à partir du mois de septembre 2025, une exposition dédiée au projet sera ouverte à toutes les Mellacoises et tous les Mellacois à la mairie.



Pour conclure sur un aspect financier, la somme de 1 515 000 € TTC a été budgétée cette année pour autoriser le démarrage des travaux au plus tôt.

ÉCOLE

RÉAMÉNAGEMENT DES COURS

Au cours des 4 dernières années, les travaux ont concerné essentiellement l'école maternelle par la création d'un préau, l'installation de jeux extérieurs, la rénovation complète des huisseries et des sols, pour terminer par le ravalement extérieur ; ce dernier ayant été réalisé l'été dernier par les agents des services techniques.

C'était donc au tour de l'école élémentaire! Toujours dans l'idée de répondre au mieux à de bonnes conditions d'enseignement. Par conséquent, l'été 2024 a connu le remplacement complet des 41 stores à lamelles plus ou moins défectueux, pour des stores en plein occultant gris anthracite. Aux vacances de Noël, le bureau de la directrice d'école a été également doté d'un store de même facture.

A l'écoute également des élèves, Armelle Bihannic, adjointe aux affaires scolaires a rencontré les différents délégués de classes au cours du premier conseil des élèves qui s'est tenu le 9 décembre 2024.



Accompagné de Brice Leclerc, responsable technique, elle a pris en compte les demandes des élèves quant au réaménagement des cours de l'école. Les idées ont fusé : création d'un coin calme, mise en place de cabanes, davantage de tables et de bancs, avoir un ballon de rugby en mousse, déplacer la table de ping-pong, ajouter des structures de jeux, avoir un ballon sauteur vertical, agrandir le bac à sable, ajouter une balançoire et un pont de singe, faire des marquages au sol pour une marelle par exemple.

Après avoir entendu toutes les demandes, il est retenu l'idée générale de définir un coin calme agrémenté de mobiliers dédiés, ajouter des zones de jeux, et agrémenter la petite cour par davantage d'accessoires ludiques.

UN ALLER-RETOUR À L'ÉLYSÉE



Ils peuvent être fiers les élèves de la classe de Madame Dervout. Comme chaque année, l'école concourt au prix « Non au harcèlement » sur le plan national et régional et s'octroie à nouveau un prix académique mais cette année, c'est le carton plein!

En effet, la classe de CP/CE1 de Madame Marion Dervout est lauréate académique dans le cadre de la prévention

inclusion avec l'affiche « Qui trouve un ami, trouve un trésor » mais également lauréate du prix spécial national « inclusion », meilleure affiche.



Afin de recevoir leur prix, les petits élèves se sont rendus au palais de l'Élysée le mercredi 21 mai où ils ont pu rencontrer Monsieur Macron, Président de la République et Madame Borne, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par ailleurs, le Maire et son adjointe aux affaires scolaires sont venus féliciter les enfants au sein de leur classe en leur offrant une boîte de feutre afin de poursuivre l'aventure l'année prochaine.

Félicitations aux élèves et à l'ensemble des enseignants.

LE TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Le Finistère fait partie des 12 départements expérimentant le Territoire Numérique Educatif grâce à la mobilisation du Département et de la Région académique.

Ce dispositif comporte 4 volets indépendants dont 2 ont été retenus par la Municipalité :

✓ l'équipement des établissements scolaires pour favoriser l'usage du numérique en classe.

Les matériels étant financés par le Département du Finistère à hauteur de 70 % de la dépense, dans la limite des fonds. Une liste d'outils numériques a été établie par les enseignants de l'école et soumise au Département dont l'acceptation reste en attente à ce jour.

✓ l'accompagnement des parents pour aider à maîtriser les technologies et favoriser leur implication dans la scolarité de leur enfant.

Ainsi, l'équipe municipale a souhaité promouvoir une meilleure utilisation

du numérique tels que la gestion des réseaux sociaux et du temps d'écran, l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la rédaction des devoirs ou encore la prise en main du portail famille utilisé par la mairie.

C'est à travers différents ateliers ludiques que la mairie propose d'aborder ces sujets. Ces actions sont prises en charge à hauteur de 50 % de la dépense par le Département du Finistère. La première intervention s'est tenue le 17 avril dernier autour du thème de l'intelligence artificielle pour mieux aider nos enfants.

D'autres animations seront, par ailleurs, programmées au second semestre 2025.



ÉGALITÉ FEMME/HOMME

Les Journées Européennes du Patrimoine seront désormais aussi celles du Matrimoine.

Le terme « Matrimoine » sera désormais inclus dans le titre de cette manifestation annuelle emblématique qui permet à toutes et tous de découvrir ou redécouvrir les richesses de l'architecture, des paysages, de l'histoire locale. Ce mot, perçu par beaucoup comme un néologisme, existe depuis le Moyen Age pour décrire les biens hérités de la mère. Supplanté par la notion de patrimoine, la notion réapparaît à partir des années 2000, sous la plume d'auteurs souhaitant insister sur le rôle des femmes dans le développement culturel.

En mettant en avant le matrimoine dans les politiques publiques, l'objectif de Quimperlé Communauté est de rétablir l'équilibre et de donner une voix aux femmes qui ont été longtemps marginalisées ou effacées de l'histoire officielle. Cette démarche contribue également à inspirer les générations actuelles et futures à poursuivre le combat pour l'égalité et la justice.

Une action concrète : la campagne d'affichage abribus en mars 2025 de 5 femmes du territoire ayant eu un parcours emblématique ou une action remarquable pour le Pays de Quimperlé. Il s'agit de : Jacqueline de Beaumont (Moëlan-sur-Mer), Simone de Bollardière (Quimperlé), Odette Charpentier (Tréméven), Benoîte Groult (Clohars-Carnoët), Marguerite Le Moing (Quimperlé) et Marijo Mellouët (Locunolé).

Cette action a vocation à s'inscrire dans le temps et mettre en valeur d'autres personnalités féminines locales des communes du pays de Quimperlé. Les documents concernant les femmes étant moins nombreux et moins répertoriés, si vous connaissez

l'histoire ou les actions d'une Mellacoise remarquable, n'hésitez pas à vous manifester en mairie pour qu'elle soit elle aussi mise en lumière!

Rendez-vous les 20 et 21 septembre pour les Journées Européennes du Matrimoine et du Patrimoine.

Programme sur www.quimperle-communauté.bzh

LA CHARTE POUR L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME SIGNÉE À MELLAC

Autre action qui intéresse Mellac : la signature de la Charte pour l'Égalité Femme/Homme par la commune. Cette démarche consiste en une signature officielle par la commune qui dit son engagement pour faire progresser l'égalité et la production dans les 2 ans à suivre d'un plan d'actions communal puis de sa mise en œuvre concrète.

Quimperlé Communauté, déjà signataire en 2024, a réalisé un recensement des actions applicables par les communes du territoire, qui tient compte de la variété des 16. Ses représentantes ont ensuite rencontré les communes pour leur présenter le fruit de ce travail pour échanger sur leur envie de s'engager en faveur de l'égalité des droits.

Cette initiative a permis à Mellac de voter le 12 juin cet engagement pour procéder à la signature de la Charte pour l'Égalité avec un premier niveau d'actions déjà envisagé, certaines ayant déjà été mises en place durant le mandat.

Une signature collective de l'ensemble des communes du territoire a eu lieu le 9 juillet à 11h.

LE CIMETIÈRE

Mise en place d'une signalétique

Notre beau cimetière paysager s'étend sur une superficie de 13 407 m² et se divise en différentes parcelles sur lesquelles reposent des pierres tombales, des cinéris, des columbariums ainsi qu'un jardin du souvenir.

Très étendu, il était parfois difficile pour les familles et les services des pompes funèbres de trouver les stèles. Aussi, grâce au travail des agents communaux, une signalétique sur plan a été installée en mars dernier.



Celle-ci aide à s'orienter plus facilement au sein du cimetière grâce à un plan général installé à l'entrée du site et des panneaux individuels pour chaque parcelle, indiquant le numéro des concessions.

Suite au succès du tri des déchets mis en place en 2022, la prochaine opération sera d'optimiser la gestion des déchets par la création de plus grandes zones de compost et la ventilation des poubelles dans les zones éloignées des entrées du cimetière. De même, un travail d'actualisation du règlement intérieur du cimetière est prévu.



LA MAISON MÉDICALE FAISONS UN POINT

Dans un contexte national de désertification médicale, la commune de Mellac, elle, attire les médecins. Depuis la création de la maison médicale en 2020, 4 médecins généralistes se sont installés sur la commune (ce qui couvre les besoins d'une commune de 3 500 habitants) et 2 remplaçantes souhaitent s'installer également à Mellac.

Après avoir étudié plusieurs hypothèses et fait de nombreuses réflexions, la décision a été prise de fléchir un montant prévisionnel au budget pour réaliser une étude de faisabilité d'un projet d'extension de la maison médicale afin d'accueillir les 2 nouveaux médecins dans de bonnes conditions.

Cette étude, lancée, abordera les problématiques techniques, foncières et financières du projet. Une consultation est en cours pour retenir un architecte.

Cependant consciente de l'enjeu, elle demeure attentive pour conserver une offre médicale aux Mellacoises et aux Mellacois sur la commune.



Beaucoup de mots ont été écrits, dits ou encore entendus à propos de la maison médicale. Il était donc important de faire

un point concernant un sujet aussi crucial pour les Mellacoises et les Mellacois et, de fait pour l'équipe municipale.

LA BASE ADRESSES LOCALE

En 2023, la mairie de Mellac a lancé un grand travail pour créer et publier sa Base Adresses Locale (BAL), conformément à ses obligations légales. Celle-ci permet de renseigner la Base Adresses Nationale (BAN).

Le but ? Faciliter l'accès et la « reconnaissance » de chaque adresse pour les organismes et services en ayant besoin (urgences, livraisons, fournisseurs d'électricité et de téléphonie, etc.) Ce travail est le fruit d'un groupe de travail composé d'élus et d'agents. Mais les habitants ont également été invités à donner leur avis quant au choix du nom de leur rue.

L'occasion de mettre en avant des femmes bretonnes, car 11 de nos rues ont désormais un nom féminin. Et particulièrement une, qui rend hommage à Gilda Le Gall, élue au côté de Louis Le Pensec, puis de Bernard Pelleter.

Cela a été également l'occasion de préciser certaines adresses, notamment aux endroits où se situent des bâtiments

publics comme la mairie, la Mella'thèque, le restaurant scolaire, les services techniques ou encore l'église.



Ce mouvement d'ensemble engendre un considérable travail administratif pour la mairie d'abord et pour les habitants ensuite : changement des plaques de rues et de numéros, changement d'adresse pour les foyers concernés, transmission des informations aux services publics et privés du quotidien. Dans certains cas, il faut faire preuve de patience car les fournisseurs de

données qui alimentent Google ou les GPS peuvent prendre du temps à intégrer ces informations qui remontent de manière plus ou moins rapide sur les serveurs informatiques que nous utilisons tous les jours.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à les faire remonter, quelles qu'elles soient, pour que les services et les élus puissent vous accompagner et aider à les solutionner.

Au final, près de 1 850 adresses pour environ 160 rues ou lieux-dits ont été vérifiées une par une par les 4 élus qui ont suivi ce dossier depuis presque 2 ans. 2 agents ont procédé à la création de la BAL et l'intégration des données ainsi qu'aux corrections au fur et à mesure de la récolte des informations et des échanges avec les habitants, qui ont aussi joué leur rôle en signalant ici une incohérence existante, là une erreur de numéro, etc.

La Base Adresses est un outil dynamique qui continuera à évoluer dans le temps selon la vie de la commune.

LE CMJ

UNE 2^E ANNÉE DE MANDAT BIEN REMPLIE POUR LE CMJ !

Pour cette seconde et dernière année d'exercice, les membres du CMJ ont fait avancer les projets qui leur tenaient à cœur, à savoir l'installation d'un espace d'éco pâturage sur la commune, la formation et la promotion des gestes de 1^{er} secours pour les jeunes Mellacoises et Mellacois, l'implantation d'une boîte à sport pour compléter les équipements déjà élaborés (parcours sportif et skate-park).

Eco pâturage :

Après la visite organisée fin 2024 à Quimperlé, au cours de laquelle la délégation du CMJ présente a pu en découvrir davantage sur cette pratique mise en place par les services municipaux et une bergère. L'intention du CMJ est d'utiliser des caprinés pour entretenir les espaces naturels de la commune d'une façon écologique. Le principe est en réflexion à Mellac.



1^{ers} secours citoyens :

Souhaitant promouvoir la maîtrise des gestes de premier secours auprès de la jeunesse mellacoise, nos jeunes élus ont montré l'exemple en participant à une formation Premier Secours



Citoyen (PSC) spéciale jeunes qui s'est tenue durant les vacances scolaires de février. Organisées par l'association locale ASSBK, les 2 sessions leur ont permis de bien appréhender les différentes situations d'urgence vitale et de s'y exercer au cours de simulations plus vraies que nature. A la manœuvre, Patricia Jaffré épaulée de Pierre Saffray, un grand merci à eux.



A l'issue, les jeunes ont recherché des moyens de promouvoir la formation auprès de leurs pairs. Le 1^{er} est une délibération, votée en conseil municipal le 20 février 2025, qui porte sur la prise en charge par la commune de 50 % du coût de la formation PSC pour tous les jeunes de Mellac.

Plus de renseignements sur le site de la commune dans l'onglet « Mon quotidien » ou en s'adressant à la mairie.

Boîte à sport :



Au cours de leur visite auprès des services et élus quimperlois, une boîte à sport nouvellement posée a attiré leur attention. Aussitôt rentrés, une discussion a eu lieu en réunion du CMJ pour décider ou non de mettre en place un service similaire sur Mellac : une boîte contenant du petit matériel de sport (raquettes et filet de badminton, ballons, etc.) en libre-service gratuit sur l'espace public pour qui souhaite pratiquer une activité sportive. Partants pour l'idée, ils

ont sollicité Krystel Philippe, leur référente élue pour étudier la faisabilité technique. Aujourd'hui, la fabrication est en cours aux services techniques et le CMJ réfléchit à son lieu d'installation.

Cette boîte viendra compléter les autres équipements d'extérieur sur lesquels ils se sont investis : le parcours sportif de Feunteun Don récemment inauguré et le projet de création du skatepark que les jeunes élus suivent en collaboration avec les élus plus âgés.

Tout au long de l'année, ils remplissent également avec enthousiasme leur devoir de représentation et de participation à la vie locale :

- ✓ commémorations patriotiques (8 mai, 11 novembre),
- ✓ journée « Sport adapté » du 26 avril dernier,
- ✓ cérémonies de mariage et baptême républicain célébrées par les élus adultes,
- ✓ inaugurations,
- ✓ collecte annuelle de la banque alimentaire,
- ✓ distribution des colis aux aînés.

Les élections se profilent pour le CMJ 2026/2028 ! Elles auront lieu en décembre 2025 avec communication aux volontaires à partir de septembre et campagne électorale en novembre/décembre. Rendez-vous au forum des associations pour une 1^{re} information !



PARCOURS SPORTIF / STREET WORKOUT

Voilà, c'est chose faite! Sous le label « Terre de jeux », Mellac devient toujours davantage une commune sportive.



Ce projet s'est matérialisé par un parcours sportif installé depuis fin septembre 2024 dans le périmètre de Feunteun Don côté rue du château d'eau. Il est composé de 6 agrès avec un saute-mouton, une poutre d'équilibre, une échelle de grimpe, des bancs fixes et un « pont-bascule ». Chaque agrès est accompagné d'un QR code, permettant ainsi d'avoir accès à des vidéos explicatives des différentes façons de les utiliser. Ces derniers sont accessibles aux personnes de plus de 1,40 m.

En novembre, le parcours sportif a été agrémenté d'un nouvel équipement de street workout (exercices de cardio et musculation); le terrassement a été réalisé par les agents de la commune.



L'AAPPMA

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Quimperlé protège les espèces et entretient les berges.

Par Paul Bellin, élève de 3^e, petit-fils de Mellacois membre de l'AAPPMA

Chaque fin d'année, Mellac reçoit l'AAPPMA de Quimperlé pour le repas annuel de remerciement de ses bénévoles. L'AAPPMA est chargée de déboiser les berges des rivières locales, de réguler les espèces, de gérer la protection des milieux. Elle délivre les permis de pêche et intervient pour prévenir le braconnage et les inondations. L'association gère également le recensement des saumons et des anguilles sur l'Ellé et l'Isole.

Lumière sur cette association majeure du pays de Quimperlé: l'occasion de rendre hommage à Gérard Carré (à droite sur la photo), garde-pêche « sentinelle des cours d'eau du pays de Quimperlé », décédé le 3 décembre dernier. L'interview a été réalisée le 2 novembre 2024.



©Ouest France - août 2024

Questions à Xavier Nicolas, président, Gérard Carré, garde-pêche et Franck Chapoulié, maire :

Comment fonctionne l'AAPPMA ?

On est une équipe de travail, ce n'est pas le président qui gère tout. On se réunit une fois par mois.

Combien de pêcheurs compte l'association ?

L'association compte plus ou moins 500 pêcheurs selon les années dont environ 120 qui pêchent de saumon.

Les propriétaires participent-ils au déboisement des rives ?

Non, très peu. Certains propriétaires d'origine agricole oui, mais pas les propriétaires qui ne sont pas de ce milieu. Nous pouvons faire appel à eux mais ils ne viennent pas de manière innée, c'est une constat, pas un reproche.

Comment évolue la population des poissons en rivière ?

Les poissons comme le saumon ou l'anguille sont en diminution, surtout les poissons migrateurs, mais cela ne concerne pas toutes les espèces.

Qui se charge du recensement des poissons dans les rivières ?

La Fédération de Pêche du Finistère fait le recensement des truites, des saumons et constate l'évolution de l'espèce.

Comment la commune de Mellac envisage-t-elle le futur des cours d'eau ?

Les communes comptent beaucoup sur les associations de pêcheurs qui participent à l'entretien des rivières. Si un jour, ils ne sont plus là, ce sera un lourde charge supplémentaire. Je suis là pour remercier les bénévoles de tout le travail qu'ils réalisent tout au long de l'année sur Mellac.

L'AAPPMA en chiffres

230 km de cours d'eau à entretenir, 1896 heures de travaux de rénovation et de nettoyage sur 8 séances annuelles.

SPORT ADOS UN DISPOSITIF APPRÉCIÉ PAR LES JEUNES !

Sport ados est un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), proposé par la commune de Mellac, pendant les vacances scolaires (février, Pâques, été, Toussaint et Noël).



L'ALSH a été mis en place pour répondre au problème de mobilité des jeunes et pour leur permettre de découvrir de nouvelles activités sur le territoire et en dehors. Dans ce cadre, des rencontres intercommunales sont organisées avec les espaces jeunes du territoire.

L'ALSH est réservé aux jeunes Mellacoises et Mellacois de 11 à 17 ans.



Les activités sont à la carte pour un prix modéré : 8 € la semaine (supplément de 12 € sur certaines activités plus onéreuses).

Une vingtaine d'activités variées (sport, culture, sciences, activités manuelles, etc.) sont programmées à chaque période de vacances scolaires et une quarantaine l'été. Le programme est proposé puis animé par Florence Bertho, l'animatrice municipale, qui est secondée l'été par des stagiaires BAFA. L'ALSH dispose d'un minibus 9 places.

Le programme est disponible sur le site de la commune dans la rubrique « actualité » ou « mon quotidien » > « enfance éducation jeunesse » > « Sport ado ». L'inscription se fait par mail aux petites vacances et en présentiel l'été sur une permanence de 9h à 19h à la mairie.

En 2024, ce sont près de 5 200 heures d'activité qui ont été proposées, pour



environ 200 ados inscrits. Le programme est conçu pour intéresser les 2 sexes et le bilan 2024 fait état de 48 % de filles pour 52 % de garçons dans les usagers de l'ALSH.

L'accueil et l'indemnisation correcte des stagiaires encadrants permet d'accueillir davantage de jeunes : en 2024, 82 ados différents ont fréquenté les activités des vacances d'été.

RENSEIGNEMENTS

florence.bertho@mellac.bzh



UNE CABINE À LIRE À MELLAC

Une cabine téléphonique des années 1990 a fait son apparition devant le parking de la boulangerie à Ty Bodel... Retour du téléphone filaire? Dépôt pour le ramassage des encombrants? Communication originale d'un opérateur téléphonique? Mise en place d'une ligne privilégiée pour appeler Monsieur le maire? Rien de tout cela: c'est une boîte à livres ou plutôt une cabine à lire...

Le principe: un endroit où sont mis à disposition gratuitement pour qui veut des livres d'occasion de bonne qualité. Tout un chacun peut déposer un ouvrage (bd, roman, magazine, livre illustré...) qu'il a apprécié mais ne veut pas garder, pour que quelqu'un d'autre puisse en profiter.

La lecture peut se faire sur place: la cabine est adossée à un muret et un banc public mais les livres s'emportent aussi pour être ensuite remis ou remplacés par d'autres. Il s'agit de partager la lecture, de la faire circuler!

Quelques règles pour que tout le monde s'y retrouve:



- ✓ pas d'ouvrages abimés ou trop vieux, ce n'est pas un vide grenier,
- ✓ pas de livres qui peuvent choquer: c'est un espace pour petits et grands, pour tous les publics,
- ✓ on peut déposer un livre, en prendre un ou faire les 2!
- ✓ ce n'est pas une boîte à dons: ne déposez que des ouvrages mais pas d'objets.

Le projet, déjà dans les tuyaux de la Municipalité dès 2020, a trouvé sa mise en œuvre par la collaboration avec 2 partenaires:

La Communauté Emmaüs de Rédéné qui nous a trouvé la cabine téléphonique vintage que nous avons achetée: nous avons ainsi pu faire œuvre de réemploi original.

Le dispositif de remobilisation sociale Startijenn Zo de Quimperlé Communauté permet à des personnes en difficulté d'insertion de se remettre à une activité. Epaulés par Steven Guyader, référent technique, les bénéficiaires de 2024 ont fabriqué les étagères intérieures installées dans la cabine pour la transformer en mini-bibliothèque.

Et bien sûr, nos services techniques ont été à la manœuvre pour le nettoyage, la préparation, les finitions et l'installation de la cabine!

Désormais, elle n'attend plus que vous: bonne lecture!

UN AGENT À LA COMMUNICATION

Vous l'avez peut-être vu lors du recensement 2024 ou plus probablement à l'accueil de la Mella'thèque. Nolwenn Castillo Basile travaille à la mairie de Mellac depuis juillet 2021 au service de la médiathèque et plus particulièrement au secteur jeunesse.

Depuis janvier 2025, elle occupe en parallèle le poste d'agent de communication à temps partiel pour la commune.

Cette création de poste est le résultat de la volonté de l'équipe municipale de centraliser les travaux de communication réguliers de la mairie sur une seule personne, agent de la commune. Par conséquent, elle est notamment amenée à collaborer avec Armelle Bihannic adjointe aux affaires scolaires et à la communication.

Ainsi, ses missions sont nombreuses:

- ✓ administration du site internet de la commune,
- ✓ animation des réseaux sociaux (pages facebook de la mairie et instagram de la médiathèque),
- ✓ participation à la rédaction de la newsletter et du bulletin municipal,



- ✓ contact privilégié auprès des associations, de la presse, des agents communaux et des citoyens dans le dessein de promouvoir et/ou communiquer les événements.

L'équipe municipale lui souhaite de s'épanouir dans ces nouvelles missions et, ainsi pérenniser sa présence au sein de la mairie.

FINANCES UN BUDGET 2025 MAÎTRISÉ ET PORTEUR DE GROS PROJETS

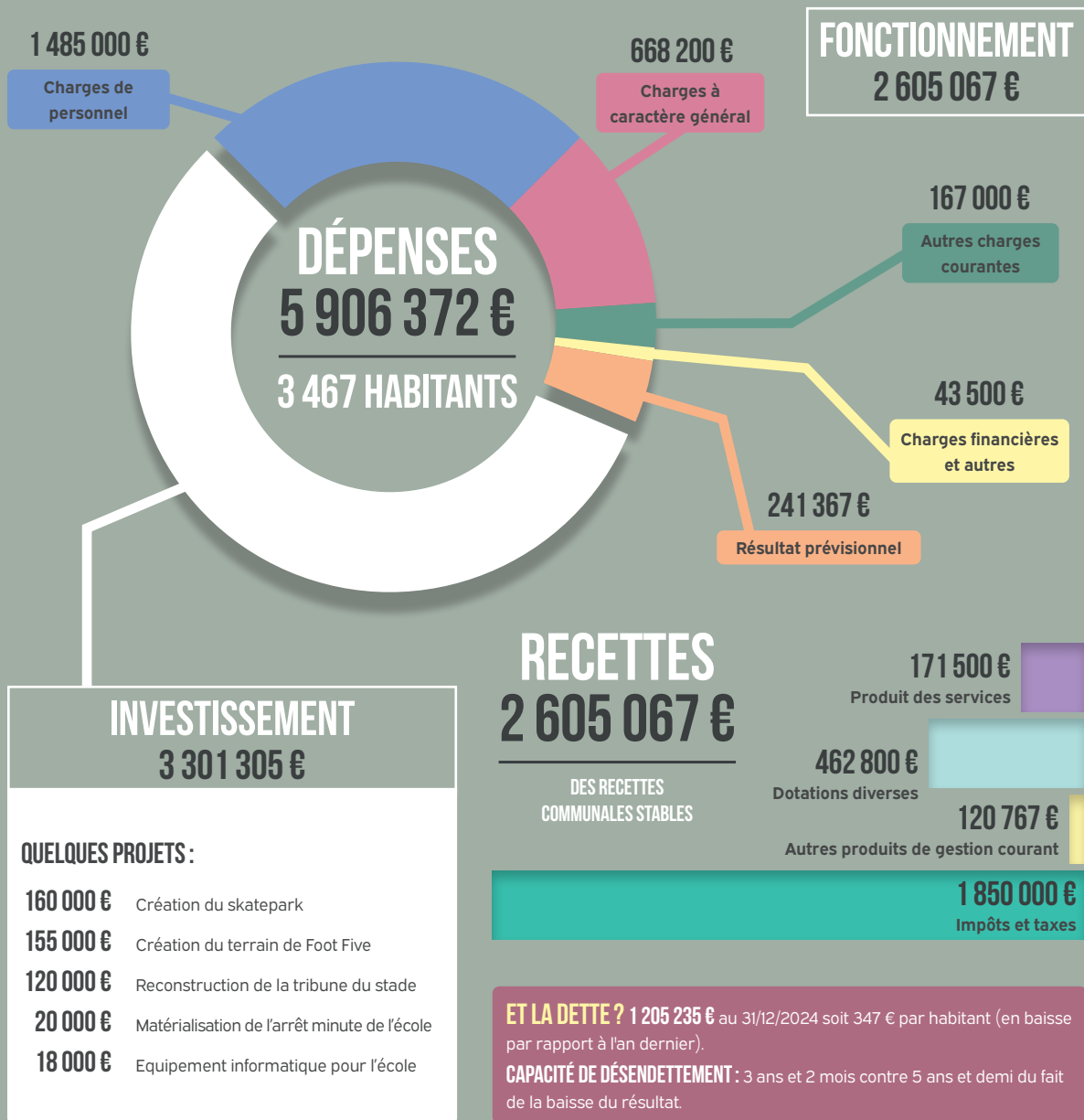
Après les dernières années contraintes financièrement, il apparaît que Mellac, comme toutes les autres communes de France, reste confrontée à cette pression budgétaire toujours prégnante.

En effet, l'exercice d'équilibre reste tenu entre les dépenses de fonctionnement que l'on pourrait comparer aux dépenses impératives à la vie quotidienne de la commune qui, pour certaines sont en augmentation (primes d'assurance, charges de personnels, etc.) et les dépenses d'investissement comparables à des dépenses liées à des projets uniques (giratoire de Ty Bonal, parcours sportif, etc.).

A ce jour, la commune a maîtrisé chaque année ses dépenses sans faire appel à l'emprunt et, par conséquent au fil des années augmente sa capacité d'emprunt pour les grands projets futurs.

2025 voit un budget dédié à des cabinets d'experts afin de réaliser les études de faisabilité, pré-requis indispensables à la réfection de la VC7 et de

la salle polyvalente. Elles conditionnent aussi l'obtention des subventions possibles. Cette année se voit confirmer le maintien des efforts sur la voirie à hauteur d'un budget de 150 000 € TTC entre l'entretien et les réfections et de 50 000 € TTC pour l'entretien du patrimoine communal, la naissance d'un Foot Five et l'émergence d'un Skatepark tout en étant très vigilante sur les charges à caractères générales.



Budget adopté à la majorité lors du conseil municipal du 26 mars 2024.

ENTRETIEN AVEC Thierry Martin

Adjoint à la vie associative et au sport

BUHEZ AR GUMUN

Voilà maintenant 4 ans que vous êtes en charge de la vie associative et sportive à Mellac, quel est précisément votre rôle ?

Je suis là pour satisfaire le maximum d'associations dans leurs diverses demandes et projets. Mon premier rôle est de gérer les petits et grands projets en lien à la vie associative et sportive. Dans ce cas, ma mission est de travailler en amont et de fédérer autour d'un projet les différents acteurs: les associations, les intervenants techniques, les élus y compris le C.M.J mais aussi les sociétés, les fédérations sportives ou encore les cabinets de conseils. Mon autre rôle est d'être au quotidien à l'écoute des besoins des associations pour faire en sorte que tout se passe au mieux comme, par exemple l'organisation des événements. C'est pour cela que j'organise 2 réunions par an auxquelles toutes les associations sont invitées à participer pour définir l'agenda et la répartition des espaces. Ces réunions ont aussi le mérite de pouvoir faire du lien entre les bénévoles.

En parallèle, je participe aussi à l'organisation des grands événements ayant lieu dans la commune.

En plus, je m'occupe de regrouper et de traiter toutes les demandes de subvention afin que cela soit discuté en commission. Je profite pour rappeler que la date limite de dépôt est au 31 décembre de chaque année.

J'estime, comme mes collègues, que lorsque nous sommes adjoints au maire, nous sommes au service de la population et de l'intérêt commun. C'est ça finalement le rôle d'un élu.

Sur quels projets travaillez-vous à court et moyen terme ?

Avant de répondre, je tiens à souligner que Mellac a accueilli la 3^e édition de sport adapté le 26 avril dernier; l'occasion de partager une activité sportive avec des personnes en situation d'handicap. La Municipalité soutient cette initiative



d'autant que de plus en plus de personnes sont présentes.

Actuellement, deux grands projets sont en cours de réalisation. Après 4 années de concertation, le skatepark va voir le jour cette année. J'en suis, tout particulièrement ravi. Il se situera sur le côté des services techniques et de la salle polyvalente.

L'entreprise The Edge a été retenue sur ce projet. Nous sommes tous impatients de pouvoir l'inaugurer. De plus, en accord avec le Stade Mellacois, un terrain de foot five va être réalisé très prochainement. Cela va nous permettre d'obtenir une surface supplé-

mentaire pour les amateurs de football. Je tiens à préciser aussi que nous avons installé un parcours sportif en 2024. L'équipe municipale souhaite promouvoir l'activité sportive et s'en donne les moyens. J'incite d'ailleurs les Mellacoises et les Mellacois à utiliser ces installations qui ont été inaugurées dernièrement.

Quant aux manifestations, la commune va connaître 2 grands événements cet été. Les 4,5 et 6 juillet se tiendra le festival Gouel Broadel ar Brezhoneg au manoir de Kernault pour fêter la culture et la langue bretonne. Un grand rassemblement en perspective puisque nous prévoyons 3 000 à 4 000 personnes. Après une

interruption, c'est avec plaisir que nous retrouvons le festival des rias. Pour cela, je travaille en collaboration avec Nolwenn Le Crann, adjointe à la culture.

Combien d'associations œuvrent à Mellac ?

Toutes n'ont pas un siège social dans la commune mais nous sommes heureux de compter 42 associations qui pratiquent des activités très différentes. Il y a en a pour tous les goûts. La dernière arrivée est le club d'échecs du pays de l'Aven qui enseigne et pratique les échecs les mercredis après-midi.

Quelles qualités selon vous faut-il avoir pour être un bon adjoint à la vie associative et au sport ?

Ah bonne question! Pour mener à bien ce type de mission, il faut être ouvert d'esprit, être à l'écoute et patient. Il est nécessaire de savoir prendre des décisions rapidement et avoir un bon sens d'adaptation. Et, je ne parle pas de la disponibilité!

Quel est votre plus beau souvenir ?

Je n'ai pas précisément de souvenirs mais la seule chose qui me vienne à l'esprit est ma satisfaction lorsque certaines associations nous remercient de notre mobilisation et le plaisir de voir se dérouler les manifestations dans de bonnes conditions.

“ JE SUIS LÀ
POUR SATISFAIRE
LE MAXIMUM
D'ASSOCIATIONS ”

LES HIRONDELLES MELLACOISES

Voilà un an que la commune dispose d'un vestiaire solidaire géré par le CCAS. Ce projet apporté par Marie-Christine Perron, vice-présidente du CCAS et soutenu par l'équipe municipale, fonctionne grâce à l'investissement des bénévoles du CCAS pour assurer l'ouverture du vestiaire.



Le vestiaire « Les hirondelles Mellacoises » est situé dans l'ancienne bibliothèque municipale au 4 rue du bourg. Vous pourrez y retrouver des vêtements enfants et adultes ainsi que des accessoires à petits prix aux horaires suivants :

Mercredi: 10h-12h

Jeu-di: 10h-12h et 14h-17h

Et le 2^e samedi du mois de 10h à 12h

Fermeture estivale: du 3 juillet 2025 au 2 septembre 2025.

De plus, il est organisé régulièrement des opérations ponctuelles, dont les dates sont communiquées par voie de presse ou sur le site Facebook de la mairie.



LA BANQUE ALIMENTAIRE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis plus de 35 ans, les Banques Alimentaires travaillent au quotidien pour lutter contre la précarité alimentaire et récoltent gratuitement des denrées auprès de fournisseurs publics et privés au profit de personnes en précarité alimentaire.

C'est pourquoi, à chaque fin du mois de novembre, les Français sont invités à faire un don lors de la collecte nationale lancée par les banques alimentaires. Elles sont constituées en un réseau de 79 banques alimentaires et 31 antennes, regroupées au sein d'une fédération qui couvre le territoire français et les territoires d'Outre-Mer. Le réseau est aujourd'hui organisé en 10 régions.

Le CCAS de Mellac appartient à ce réseau et collabore tout au long de l'année avec l'antenne de Quimper qui lui

adresse des produits alimentaires en fonction de ses approvisionnements.

En complément, le CCAS constitue une réserve communale grâce à la collecte nationale qui, pour 2024, s'est déroulée dans les galeries d'Intermarché et de Carrefour Market. Grâce à ces dons, la réserve a été réapprovisionnée à hauteur de 905 kilos de denrées alimentaires.

Une fois par mois, une distribution de colis alimentaires est organisée dans les locaux de la mairie.

Les bénévoles, membres du CCAS, avec l'aide d'Agnès Rolland, chargée d'accueil à la mairie, composent les paniers qui sont remis aux bénéficiaires.

A ce jour et grâce à la prévenance des donateurs, 26 familles bénéficient de la



banque alimentaire, ce qui représente environ 60 personnes. Ces chiffres peuvent varier tout au long de l'année.

La collecte de la Banque Alimentaire a lieu chaque année le dernier week-end du mois de novembre, mais en cas de besoin, une collecte printanière peut également être organisée.

Cette année, la collecte aura lieu le vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre.



L'AGENDA DES ASSOS



Retrouvez toutes les manifestations mellacoises sur le site de la mairie.

www.mellac.bzh ▶ Mon quotidien ▶ Vie associative



ACCUEILLIR LA DIFFÉRENCE 3^E ÉDITION DE LA JOURNÉE SPORT ADAPTÉ

La manifestation prend racine à Mellac !

Initiée par le Collectif 29 : Accueillir la différence, le challenge annuel du sport adapté en Finistère est porté à Mellac par la Municipalité et plusieurs associations mellacoises (Mellac Roll-Line, le Dojo des 3 Rivières, l'Amicale Laïque de Mellac), mais aussi de Bannalec (Bannalec Bro Kemperle Athlétisme) et Quimperlé (Tennis de Table Kemperle, l'Amicale de Tir à l'Arc de Quimperlé). Le Collectif 29 est une association départementale qui s'engage activement pour promouvoir le « Faire Ensemble » dans les activités physiques et sportives et dans les activités culturelles, afin que personnes valides et personnes en situation de handicap partagent davantage de loisirs au quotidien.



Mellac s'est engagée en 2022 dans l'opération, avec 10 autres communes finistériennes. En 2025, environ 200 personnes ont été accueillies à la salle polyvalente et sur les terrains de sport pour le challenge « Sport & Culture, un temps partagé ».

Accompagnés par les encadrants associatifs et quelques élus du CMJ, les participants ont pu tester le roller, le tir à l'arc, le tennis de table, le judo, l'athlétisme. Ils ont pu s'essayer pour la 1^{re} fois aux

échecs avec le club d'échecs du Pays de Quimperlé, qui rejoint l'opération Sport Adapté et profiter d'une initiation à la vannerie avec les Amis du Moulin Blanc, dans le cadre du thème 2025 Sport & Culture.

Béatrice Régnier, basketteuse handisport sélectionnée aux JO d'Atlanta et quimperloise, a enrichi l'expérience en échangeant avec plusieurs des présents sur son parcours de sportive de haut niveau.

Cette belle journée s'est conclue comme toujours en mairie par une remise de médaille à toutes les personnes ayant participé aux activités, des remerciements aux bénévoles qui ont organisé et encadré la journée et un pot de l'amitié pour partager ses ressentis.



BIEN VIEILLIR SPORT CÉRÉBRAL ET PHYSIQUE POUR NOS AÎNÉS

Il s'en passe des choses pour les aînés de la commune. Outre le repas de fin d'année, les colis gourmands, la galette des rois, les activités proposées à leur intention se sont vues renforcer cette année par 2 nouvelles propositions: Atelier «Equilibre en bleu» et Atelier «Mémoire».

L'atelier «Equilibre bleu» est axé sur une activité physique dans le cadre de l'équilibre et la prévention des chutes des personnes âgées. Ainsi, financé par la



Conférence des Financeurs du Finistère et l'association «Pour Bien Vieillir en Bretagne» en partenariat avec la commune de Mellac, l'association «Siel Bleu» anime 25 séances d'activités physiques adaptées à un groupe de 10 personnes d'une moyenne âgées de plus de 60 ans. C'est donc tous les jeudis matin qu'elles se retrouvent au foyer communal pour se dégourdir le corps.

En parallèle, l'atelier «Mémoire» proposé en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Quimperlé Communauté s'est mis en place. Cet atelier gratuit de 10 séances a démarré le 10 avril dernier pour 10 participants; le but est de découvrir des exercices pratiques, des jeux et des astuces qui permettent aux seniors d'améliorer leur concentration et leur mémoire.



A l'issue de ces séances, pourquoi ne pas faire revivre à Mellac, le concept du jeu «La tête et les Jambes»?

POUR ALLER PLUS LOIN: BIEN VIEILLIR EN BRETAGNE

<https://www.pourbienvieillirbretagne.fr/>

ACTIVITÉS LOISIRS MELLAC UNE ASSOCIATION POUR DES TALENTS LIBRES

L'association créée, voilà plus de 20 ans, vous accueille aux foyers communaux tous les jeudis de 10h à 17h que vous restiez à la journée ou que vous restiez quelques heures.

C'est une activité libre. Dans un esprit convivial et ouvert, les adhérents pratiquent la peinture sur toile mais pas que! Plusieurs supports sont aussi utilisés comme le bois, la tuile et la terre cuite. A base de peinture acrylique, les artistes peintres créent leur réalisation en toute liberté, chacun à son rythme. Ici, il n'y a pas de cours de peinture,

juste des idées et des avis partagés. Cet espace de détente fait le bonheur de 2 nouvelles personnes qui se sont



inscrites cette année. Pour une adhésion annuelle de 15 € et une cotisation trimestrielle de 30 €, la peinture est fournie et les adhérents peuvent concevoir des créations artistiques sur les supports de leur choix (non fournis) pour eux-mêmes ou en vue d'offrir de petits cadeaux personnalisés.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:
Anne-Marie Louandre, Présidente
Tél. 07 70 07 25 24
Mail: daisie80@hotmail.fr

LES AMIS DE LA MADELEINE UNE ASSOCIATION PATRIMONIALE

Par la volonté d'une poignée de bénévoles, l'association est créée en juin 1979 pour restaurer la chapelle de La Madeleine laissée en ruine après plusieurs propriétaires.

Située sur l'ancienne route du « Tro Breiz » sur la commune de Mellac à 6 km du bourg et à 2,5 km du bourg de Baye en direction du Trévoux, elle est bâtie sur le lieu d'une léproserie dont les bâtiments étaient encore visibles au 19^e siècle; ces derniers étant gérés par la ville de Quimperlé. Dans le voisinage de la chapelle, nommé Roz an Ankou se trouvait le gibet de justice de l'abbé de Sainte-Croix de Quimperlé.

Au moment de la Révolution française, les terres appartenaient en partie à l'ordre de Malte. Elles seront vendues ainsi que la chapelle et la métairie de Saint-Jean à Mathieu Hamser après la révolution.

La chapelle appartenant à la paroisse de Mellac dépendait autrefois de l'ancien évêché de Cornouailles. Construit fin du 15^e siècle l'édifice comprend une nef rectangulaire séparée par un arc diaphragme, d'un cœur de même forme flanqué au midi d'un bas-côté. Différentes statues ornent la chapelle. A noter que deux bénédictions de cloches ont été relevées dans les archives paroissiales en 1842 et 1888.



Sur le contrefort nord, près de la porte gothique sont visibles les ruines d'un écusson timbré aux armes de Kermorial (famille originaire de Baye) représentant un lion portant un écusson chargé d'un huchet.

Aux alentours, le calvaire, daté de 1815, placé actuellement côté ouest était initialement de l'autre côté de la route actuelle reliant Le Trévoux

Au début du siècle dernier, l'édifice est tombé en désuétude et réduit à l'état de ruine en 1970.

Rachetée au diocèse par l'association « Les Amis de La Madeleine », la chapelle connaît un vaste chantier de restauration. Afin de financer et entreprendre ces travaux conséquents et pour redonner tout son éclat à ce lieu de culte, différentes festivités auront été organisées comme le repas de bouillie d'avoine, le ragoût de choux et des festoù-noz.

Chaque année l'association comptant une douzaine de bénévoles, organise le pardon chaque 3^e dimanche de juillet.

Cette année, la date du 20 juillet est retenue. Une messe suivie d'un repas et d'un concert seront donnés en ce lieu remarquable de Mellac; les bénéfices de cette manifestation contribuant uniquement à l'entretien de la chapelle.

Il existe également une fontaine, séparée maintenant par la voie express, qui se trouve à 800 m de la chapelle. N'étant qu'un trou d'eau, elle vient d'être entièrement restaurée en 2024 par l'association avec le concours de Raphaël Marien, tailleur de pierres, lui donnant ainsi toute ses lettres de noblesse.

Afin de faire perdurer cette association, nous recherchons des bénévoles.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:
Jean-Louis Gourlaouen, Président
Tél. 06 71 89 65 20
Mail : jeanlouis.gourlaouen@orange.fr

MELLAC ROLL-LINE

ÇA ROULE!



Initialement portée par l'Amicale Laïque et Florence Bertho, animatrice communale, l'activité Roller est proposée depuis plus de 20 ans à Mellac.

En mai 2023, Florence Bertho l'animatrice communale a souhaité passer la main. Il a été convenu que cette activité soit portée par un club sportif afin de poursuivre cette activité au sein de la commune, gagner en visibilité et

pouvoir ainsi participer aux compétitions. Motivés par le projet, Maxime Robert et Océane Sellin, anciens pratiquants à l'Amicale Laïque, ont repris le flambeau et créé le club « Mellac Roll-line ».

Diplômés Brevet Initiateur Fédéral, ils animent aujourd'hui les cours du jeudi soir de 17h15 à 18h15 pour les enfants de 3 à 7 ans et de 18h30 à 20h pour les plus grands sans limite d'âge, pendant la période scolaire. Affilié à la Fédération Française de Roller, le club pratique le « Inline freestyle » et la course de vitesse sur les 11 disciplines référencées par la fédération.

A ce jour, 32 licenciés de 5 à 57 ans exercent régulièrement cette activité sportive à la salle polyvalente l'hiver et les jours de pluie et se rendent à l'anneau cycliste aux beaux jours.

Investi cette année encore dans l'animation « Sport partagé » qui a eu lieu le 26 avril dernier, « Mellac Roll-line » participera les 12 et 13 juillet prochains, comme l'an passé d'ailleurs, au « 24h Roller » sur le circuit du Mans avec 2 équipes (jeunes et seniors) qui se relaieront pendant 24 heures non-stop. L'équipe jeunes n'ayant pas le droit de rouler la nuit ils participeront aux 12h du Mans (16h/22h le 12 juillet et 10h/16h le 13 juillet).

« Le projet rêvé du club est d'organiser une course relais de 3h ou 6h à Mellac » confie Océane Sellin, la Présidente du club.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Océane Sellin, Présidente

Tél. 06 13 83 54 95

Mail : oceane.sellin@live.fr

VINOJEN GWECH'ALL

UNE ASSOCIATION BIEN DYNAMIQUE

L'association « Vinojen Gwech'all » surnommée les « Vinojen » a été créée en octobre 1998 mais bien avant cette date, il était entamé des débroussaillages. Le premier chantier a été réalisé en 1989 entre la cité Lessart et le village de Kergariou en la présence de Louis Le Pensec, alors ministre.

L'objectif principal de l'association est l'entretien des chemins boisés et forestiers de la commune. Occasionnellement, les bénévoles entretiennent également le petit patrimoine communal comme la fontaine aux lys à Kerfelès, le jardin et murs du presbytère et les lavoirs de Kerouac'h.

Auparavant, les interventions étaient fixées le samedi matin mais devant le manque de participants, il a été décidé de réaliser les travaux le jeudi d'autant que tous étaient retraités! Ce changement de jour a permis, en 2018, d'offrir l'équipe : entre 14 et 18 membres.

Grâce à ce renfort de main d'oeuvre, une boucle de 14 km le long de l'Issole et



autour du bourg a été dégagée puis une seconde dans le secteur de La Boulaie, Guilligourgan pour réaliser la jonction avec le manoir de Kernault.

Depuis 2018, l'association s'est sérieusement renforcée portant le nombre d'adhérents à 24 avec notamment l'arrivée de 8 nouvelles personnes plus jeunes. Au cours des derniers mois, l'entretien a été consacré à la remise en état des chemins suite à la tempête Ciaran et

la réparation de passerelles et de panneaux de signalisation.

Pour l'achat et l'entretien des matériels, les « Vinojen » organisent annuellement un loto. Les bénéfices de la marche « Echappée Belle » sont, quant à eux reversés à une oeuvre caritative.

Très impliquée dans la vie communale, l'association participe également à la fête de La Madeleine, au Téléthon et aux animations du comité de Penlann.

Se voulant conviviale, l'association organise pour elle-même des rendez-vous festifs (galette des rois, cochon grillé, repas annuel); l'entourage est convié.

Grâce à l'action bénévole de l'association, les randonneurs et les vététistes peuvent emprunter en pleine nature les axes de passage. Ces derniers sont très régulièrement fréquentés par les habitants.

POUR TOUT RENSEIGNEMENTS :

Hervé Bellanger, Président

Tél. 06 15 43 75 55

Mail : vinojen.gwechall.mellac@gmail.com

AGENDA CULTUREL

JUILLET

GBB

Les 4, 5 et 6 juillet

GBB (Gouel Broadel ar Brezhoneg = fête nationale de la langue bretonne), c'est un événement culturel unique en son genre : trois jours de fête où on met à l'honneur la langue bretonne!



Ouvert à toutes et à tous, que vous soyez bretonnants ou non, GBB propose une programmation riche et variée :

- ✓ une partie gratuite avec un village associatif, des animations de contes, du cinéma, des tables rondes, et bien sûr **l'accès à l'exposition du manoir de Kernault : « Quand la mer monte ».**

- ✓ une partie payante avec du théâtre, des concerts, un fest-noz, du gouren, des animations pour les enfants... et même une garderie!

Des initiations au breton sont bien évidemment proposées tout au long du weekend. Le tout dans le cadre magnifique du manoir de Kernault.

Buvettes et repas sur place. Billets en pré-vente sur le site gbb.bzh, ou sur place.

AMICIS - PRÉAMBULE #4

Le 26 juillet

Accueillie par l'équipe du Manoir de Kernault pour l'EPCC Domaines et musées départementaux du Finistère, l'association AMICIS pose ses valises sur le site pour une nuit électro de 21h à 7h qui verra défiler des artistes de la scène électronique locale et internationale : Philippa Pacho (Berlin), Nikki Nair



(Atlanta, USA), Surf 2 Glory (Berlin), Kuss (Paris), Azar Azar! (Paris).

Amicis ou « Les Amis » en latin est une association culturelle fondée à l'origine par 6 copains de lycée. Elle promeut la musique électronique et ses valeurs en pays de Quimperlé. Elle organise également depuis plusieurs années des Open air, après-midi festives grand public, dans plusieurs communes du territoire. Une soirée magique ouvert aux personnes de 18 ans et plus.

Renseignements et contact : asso.amicis@gmail.com

AOÛT

LE RETOUR DES RIAS À MELLAC

Les 27 et 28 août

En 2025, Mellac reçoit le Festival des Rias : 4 spectacles pour tous les goûts au cœur du bourg pour 2 soirées magiques la dernière semaine d'août. Prenez date, il y aura du plaisir, des rires et des émotions fortes au Parc Mitterrand et autour... Toujours gratuite et ébourifante, cette 16^e édition fera date dans la commune avec des artistes qui vous toucheront au cœur.

MORE AURA

Véronique Tuaille

Christine, c'est une boxeuse, un personnage assez masculin en mini-jupe. C'est une nana avec des jambes de 2 mètres de long. Elle ressemble à Julia Roberts mais elle a un nez de clown et des dents pourries.

Obsession de la mort. Obsession de l'amour. Christine a des rituels qui lui portent bonheur. Elle parle à un frigo, efface si c'est nul, parle à son fils même s'il n'est pas là... Elle trouve que le rouge à lèvres rend belle. Elle est à l'aise en

talon, comme en baskets. Elle est sincère, sans concession. Elle aime les gens. More Aura est un spectacle sur la résilience, le combat pour la vie, la douce folie qui nous permet parfois de rester debout.

SAUVE QUI PEUT

Compagnie MMM...

Qui n'a jamais regretté de ne pas avoir réagi au moment où il pouvait ?

Sur la place publique, 4 amies se font miroir, se demandant comment se sauver elles-mêmes, puisque ça fait un bail qu'elles savent qu'on ne peut pas sauver le monde.

L'une se ment, l'autre se tait, l'une s'enlise, l'autre renonce. Stop. Il est temps de voir, entendre et dire sans PTF (« phrases toutes faites ») afin d'éveiller la conscience collective. Il n'y a pas des histoires mais nous sommes l'Histoire, chacun avec sa part de responsabilité à assumer. Si laisser faire c'est cautionner, agir c'est commencer à changer les choses. En mots, en musiques et en danses, les anges nous soufflent le chemin du cercle vertueux.

Sauve qui peut est une invitation à se sortir les doigts du cul, on n'a pas trouvé une autre façon de le dire. Si ce n'est : réveillons nos élans les plus nobles!



Bien entendu, pas de spectacle sans convivialité : restauration et buvette seront assurées par les associations ↪

mellacoises et des partenaires, le tout coordonné par la mairie. On vous attend nombreux dès 19h12!

SEPTEMBRE

FESTIVAL LE GRAND BARATIN !

Le 28 septembre

Pour cette nouvelle édition du Festival des Arts et de La Parole en pays de Quimperlé, l'association 10QT, qui organise l'opération, a mis sur l'itinérance et son chemin passera par Mellac. Plus exactement au Moulin Blanc, écrin de verdure inspirant pour Céline Gumuchian.



Cette conteuse finistérienne est pétillante. Elle vous invite au voyage à travers ses Contes éclectiques. Des Contes qui ont traversé les âges et les frontières. Tisseuse dans l'âme, Céline est d'origine bretonne par sa mère et arménienne par son père. Des peuples qui ont connu l'exil et la perte. Les Contes sont devenus ses Racines.

Accompagnée de sa boîte à musique dynamo et de ses chansons vivifiantes, elle vous enchante.

Avant l'Aperté, moment de rencontre entre l'artiste et le public, un goûter sera proposé par l'association des Amis du Moulin Blanc. Un moment champêtre au goût d'arrière-saison, un dimanche après-midi d'évasion!

Un spectacle pour tous publics à 15h sur le site du Moulin Blanc à Kergoz (repli dans la maison du meunier ou la salle de la mairie en cas de météo défavorable) navette gratuite à partir du parking de Kergoz.

OCTOBRE

TA MÈRE, LA SORCIÈRE !

Le 24 octobre

La commune de Mellac s'associe au cycle d'événements organisé par Quimperlé Communauté dans le cadre de sa politique égalité femmes/hommes. De la Baba Yaga du folklore russe à Macbeth de Shakespeare, de Jeanne d'Arc à la Circé d'Homère, c'est une mine d'or que le sujet des sorcières! Qu'on lui prête un nez crochu, un balai, des pouvoirs maléfiques, des potions magiques ou une sexualité débridée, la sorcière est un objet de répulsion et de fascination depuis des siècles.

La compagnie dugrandtout, avec Anne Goasguen & Erwan David, plonge avec délectation et facéties dans ce nouveau terrain de jeu, le temps d'un spectacle texte en main qui promet, comme à leur habitude, son lot de douces épines et de pistes de réflexions... pendant 45 mn environ.. Alors place aux sorcières! et gare à vous!

La proposition se joue dans la salle de la mairie à 19 h et s'adresse aux adultes et ados de 15 ans et plus.

Un vestiaire pour balais et chaudrons sera mis à disposition sur place.

Renseignements et contacts:
mairie@mellac.bzh - 02 98 71 80 63



©Slasky (Prince Charming)

LES
RIAS
FEST AR STERIOU
FESTIVAL

LES RIAS 2025

APPEL À HÉBERGEUR.EUSES VOLONTAIRES

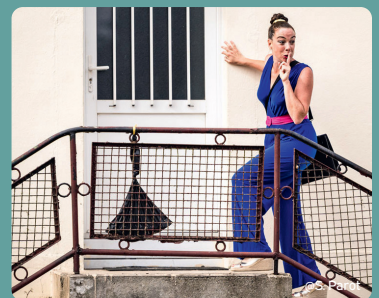
Le Fourneau, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, co-organise avec Quimperlé Communauté le Festival Les Rias du 27 au 30 août 2025. Pendant 4 jours, le théâtre de rue irriguera le territoire avec de nombreux rendez-vous sur les communes de Bannalec, Le Trévoux, Locunolé, Moëlan-sur-Mer, Mellac, Quimperlé, Rédéné & Riec-sur-Bélon.

Dans le cadre de l'accueil des équipes (artistiques, bénévoles, techniques...) du festival, Le Fourneau lance un appel aux habitant·es du pays de Quimperlé pour proposer des hébergements pour une ou plusieurs nuits, entre le 26 et le 31 août.

Vous avez une ou plusieurs chambres libres chez vous? Vous avez envie de rencontrer des acteur.trice.s de cet événement et découvrir de l'intérieur l'organisation d'un festival d'arts de la rue?

Contactez Juliette Le Corre, chargée de production au Fourneau, pour discuter de la possibilité d'accueillir une ou plusieurs personnes chez vous.

Renseignements et contacts:
Tél. 02 98 46 82 91
juliette.lecorre@lefourneau.com



MELLA'THÈQUE

PLUS DE 1000 EN 2025 !

Ca y est, la barre symbolique est franchie: depuis son inauguration le 8 février 2020 à aujourd'hui, la Mella'thèque s'est inscrite dans le paysage culturel de Mellac.

Des quelques 500 fidèles à l'ouverture de l'équipement, la fréquentation des habitants de Mellac d'abord et des environs ensuite, n'a cessé de croître, au fur et à mesure des activités régulières (café lecture, rdv tricot/crochet, soirées jeux, bébés lecteurs, atelier chant...) et ponctuelles (spectacle de Noël, expositions, ateliers créatifs, conférences, etc.) pour arriver cette année à doubler le nombre de ses habitués.

C'est désormais 29 % de la population qui est inscrite à la médiathèque communale: la carte Matilin du réseau des médiathèques de Quimperlé Communauté vous ouvre l'accès de plus de 260 000 ouvrages répartis sur 16 communes (livres, BD, romans graphiques, CD et DVD) ainsi que des ressources numériques nombreuses via le portail de la Bibliothèque Du Finistère. Son prix: 15 euros par an pour les + de 25 ans, gratuit sinon, ainsi que pour les personnes en situation de handicap et en recherche d'emploi.

Rejoignez-les et venez rencontrer les salariés: Elena Marlier & Nolwenn Castillo Basile ainsi que les 10 bénévoles qui font vivre la Mella'thèque au quotidien.



QUAND VENIR ?

La Mella'thèque est ouverte 22h par semaine dont le dimanche toute l'année!

- Mardi 15h/18h
- Mercredi 10h/13h et 15h/18h
- Vendredi 15h/19h
- Samedi 10h/13h et 15h/18h
- Dimanche 15h/18h

Et en été, quelques modifications:

- Fermé le mardi
- Samedi 10h/13h
- Dimanche 10h/12h

RETOUR DE DIS-MOI TON LIVRE

Dis-moi ton livre est une opération des médiathèques du réseau Matilin, en partenariat avec l'Inspection académique de Quimper Est.

Après un an de pause, elle a fait son retour sous une forme transitoire et avec un nouveau nom « Le Voyage Lecture ». Mais avec toujours le même principe: proposer des sélections d'ouvrages de littérature jeunesse dans les écoles élémentaires et les collèges pour

favoriser l'appétence pour la lecture dès le plus jeune âge.



Pour cette année 2024/2025, ce sont trois sélections qui sont proposées pour les jeunes de la petite section à la sixième autour du thème dedans/dehors.

Coups de Cœur

Une sélection des agentes et des bénévoles de la Mella'thèque

ROMAN POLICIER

MAUVAIS CŒUR

Audrey Brière

1922, près d'Arras. Le meurtre brutal de leur institutrice ébranle le Familistère, une communauté ouvrière unique où vivent certains employés des fonderies Godin. Matthias Lavau est dépêché sur les lieux pour mener l'enquête, logé par l'administrateur du palais, Gabriel Saint-Simon. Alors qu'un nouveau corps est découvert, Esther, l'amour perdu de l'inspecteur, réapparaît sur place.



FILM



LE ROMAN DE JIM

Réalisation: les frères Arnaud et Jean-Marie Larrieu

Avec: Karim Leklou, Laetitia Dosch, Sara Giraudeau

Aymeric retrouve Florence, une ancienne collègue de travail, au hasard d'une soirée à Saint-Claude dans le Haut-Jura. Elle est enceinte de six mois et célibataire. Quand Jim naît, Aymeric est là. Ils passent de belles années ensemble, jusqu'au jour où Christophe, le père naturel de Jim, débarque... Ça pourrait être le début d'un mélo, c'est aussi le début d'une odyssee de la paternité.

PRIX BD CEZAM 2025

La Mella'thèque participe cette année au Prix BD Cezam 2025. Partez à la découverte de 9 BD récentes!

Participer au Prix BD Cezam, c'est partir à la découverte de 9 BD récentes, aux thématiques différentes, écrites par des auteurs talentueux et contemporains.

Sélection réalisée par des libraires, des bibliothécaires, des élus de comités sociaux d'entreprise et des passionnés de la bande dessinée, 9 histoires complètes sont proposées à la lecture chaque année.

Si vous souhaitez participer au Prix BD Cezam, adressez-vous à l'accueil de votre médiathèque.



MELLAC AUTREMENT

Il y a un an, le 4 mai 2024, la Municipalité de Mellac inaugurerait son vestiaire solidaire « Les Hirondelles mellacoises »

Installée dans les locaux de l'ancienne bibliothèque, cette réalisation connaît aujourd'hui un succès salué de tous. Avec ses allures de petite boutique de mode, le vestiaire solidaire offre à chacun la possibilité de répondre aux besoins de la famille à moindre coût, tout en permettant à tous, selon leurs envies, de s'offrir un petit plaisir... Il propose en effet à de tous petits prix des vêtements et des articles de puériculture venant de dons de particuliers et soigneusement préparés pour la mise en vente par une très efficace équipe de bénévoles. Et, cercle vertueux oblige, les bénéfices des ventes sont ensuite reversés à l'action sociale de la commune.

Cette réussite tient pour beaucoup à l'investissement de Marie-Christine PERON, membre du groupe Mellac Autrement et néanmoins conseillère municipale déléguée à l'action sociale et vice-présidente du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Elle a su porter ce projet avec force et conviction et s'entourer d'une équipe de bénévoles particulièrement motivés.

Notre groupe a toujours été attentif durant ce mandat à se montrer positif et constructif. La réussite de ce projet est à l'image de la méthode que propose l'équipe de Mellac autrement pour la commune : un projet qui correspond à vos attentes et... une réalisation concrète!

Marie-Christine PERON, Pascale NIGEN, Christophe LESCOAT

MELLAC PLUS LOIN

2025 marque la dernière année pleine du mandat. Il aura donc fallu attendre 5 ans pour que la majorité se saisisse de projets de rénovation de deux équipements majeurs pour la commune : la salle polyvalente et la route communale « VC7 ». Malheureusement, ces projets se trouvent noyés dans un budget d'investissement tardif, imprudent, inadapté, indécent et non crédible de 3,3 millions d'euros, qui inclut une multitude de projets secondaires dont l'intérêt reste à démontrer.

Pourquoi tardif? Parce que le diagnostic routier était connu depuis fin 2020 et le diagnostic énergétique depuis 2021 et au cours de ces 4 années, rien n'a été entrepris. Cette inaction n'est pas sans conséquences: la salle polyvalente n'a, entre autres, plus de chauffage aujourd'hui et on assiste à une dégradation de la chaussée des plus inquiétantes sur la VC7.

Pourquoi imprudent? Parce que sur le plan financier, l'actualité nous rappelle tous les jours le risque de baisse des dotations de l'Etat pour les collectivités locales. Un plan pluriannuel d'investissement aurait évité les mauvaises surprises.

Pourquoi inadapté? Parce que depuis le début du mandat, la majorité n'a jamais réalisé plus de 50 % de son programme d'investissement chaque année. Comment imaginer que pour 2025 ce sera différent? Sans compter que sur ce programme, 100 000 € de dépenses sont prévus pour réaliser 9 études. 9 études qui s'ajoutent aux 10 précédentes qui n'ont jamais vu aboutir le moindre projet!

Pourquoi indécent? Parce que ce budget va engager des dépenses d'investissement bien au-delà de 2026 et contraindre l'équipe suivante, quelle qu'elle soit.

Pourquoi non crédible? Parce que le principal projet du programme 2020 de l'équipe de M. Chapoulié était la salle festive. Celle-ci n'a été inscrite dans aucun des budgets depuis 2020.

Nous espérons que les excuses données depuis le début du mandat pour justifier l'absence de concrétisation des projets ne seront pas renouvelées cette année pour la VC7 et la salle polyvalente. Mellac mérite mieux que des promesses non tenues.

Séverine ESCOLAN, Gilles LOZACHEUR et Gilles DARRACQ

GOUEL BROADEL AR BREZHONEG

BRO **Maner Kernod**
KEMPERLE
04→06/07 2025

Denez & O'Tridal · **La Mal Coiffée** (okitania) · **Egin**
Brieg Guerveno · **Digabestr** · **Zetkin** (euskadi) · **Emezi**
Madelyn Ann · **Plouz & Foen** · **Dufleit / Gauthier**
Talulah (cymru) · **Maela hag Anouk** · **Bugale GBB**
Landat Moisson · **Amelik ha Mouss** · **Taran** (cymru)
Garlonn & Eliott Armen · **Kaouened** · **Fall Fouen**
Klew · **Hi 'ni eo Molière, Nolwenn Korbell**
Lleuwen & Nolwenn Korbell · **La Obra** · **Yourica**

Sinema, C'hoariva, Cinéma, Théâtre,
Kêriadenn ar Brezhoneg, Village de la langue bretonne,
Taolioù-krenn, C'hoarioù... Tables-rondes, Jeux...

GBB.BZH ✨

